

APPEL À PROJET

EN BREF :

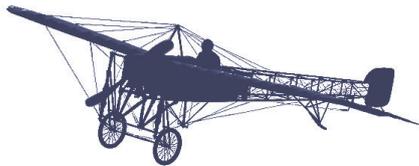
Construction de l'Atelier du projet dans la Halle du premier aérodrome civil du monde. Le projet sera réalisé dans le cadre d'une étude de programmation portée par le CAUE 91.

OÙ :

Dans le quartier de Port-Aviation à Viry-Chatillon (91)

QUAND :

Dans la période du 17 au 24 octobre



LE CAUE

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Essonne (CAUE 91) s'est donné pour objectifs de développer l'information dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement, de promouvoir et d'accompagner les politiques qualitatives de l'aménagement et du développement local et de participer à la solidarité entre collectivités territoriales.

Dans ce cadre, le CAUE 91 propose ses conseils aux communes et collectivités qui le souhaitent et mène avec elles des actions concertées.

Parmi les biens patrimoniaux historiques présents sur le territoire de la commune de Viry-Châtillon figurent les derniers bâtiments restants de l'ancien Port-Aviation, premier aérodrome civil du monde conçu par l'architecte français Guillaume Tronchet en 1909, doté à l'origine d'une piste en

ellipse de 4 km et des gradins de 7 000 places pour accueillir des meetings.

Les pistes d'alors ont laissé place au quartier du même nom. Ne reste qu'une parcelle où trois bâtiments sont disposés en enfilade.

Constatant que ce patrimoine est fragilisé, la municipalité a engagé des premières actions conservatives et un programme de préservation et de mise en valeur de cet ensemble.

Le CAUE est en charge d'assurer une mission de conseil et d'assistance pour mener aux côtés de la ville une étude de programmation singulière, basée sur la co-élaboration d'un programme partagé, permettant à la Ville de redonner à cet édifice une place centrale à la hauteur de sa puissance symbolique.

LE PROJET



La ville et le CAUE en collaboration avec Denis Favret, architecte spécialisé dans l'architecture participative se sont mis au défi, en un an, de faire émerger des envies, un avenir réaliste, une amorce de projet pour assurer un lendemain à cette architecture fragilisée structurellement et culturellement.

Pour cela, les architectes vont occuper une partie du lieu et l'ouvrir occasionnellement au public et à d'éventuels porteurs de projets afin de co-élaborer un futur aménagement du lieu.

A contexte marginal, réponse marginale. Ne pouvant utiliser les moyens classiques d'une réhabilitation, qui induirait des coûts trop importants pour des usages non pérennes, ils ont choisi de proposer une méthode qui s'inspire de ce qui se nomme désormais "l'urbanisme transitoire".

Le lieu sera donc ouvert, animé et activé régulièrement par des architectes et des partenaires locaux.

L'ATELIER DU PROJET

Après la réalisation des travaux d'accessibilité au public et la sécurisation de la structure des charpentes, devenue dangereuse, il est temps de concevoir l'atelier du projet de 35 m² occupant une partie des 180 m² de la Halle dite "du Pesage".

L'atelier deviendra un lieu de partage et de réflexion provisoire dans lequel les architectes solliciteront les partenaires, les associations, les riverains et les porteurs de projets, afin de dialoguer autour de maquettes, du bâtiment, d'outils variés.

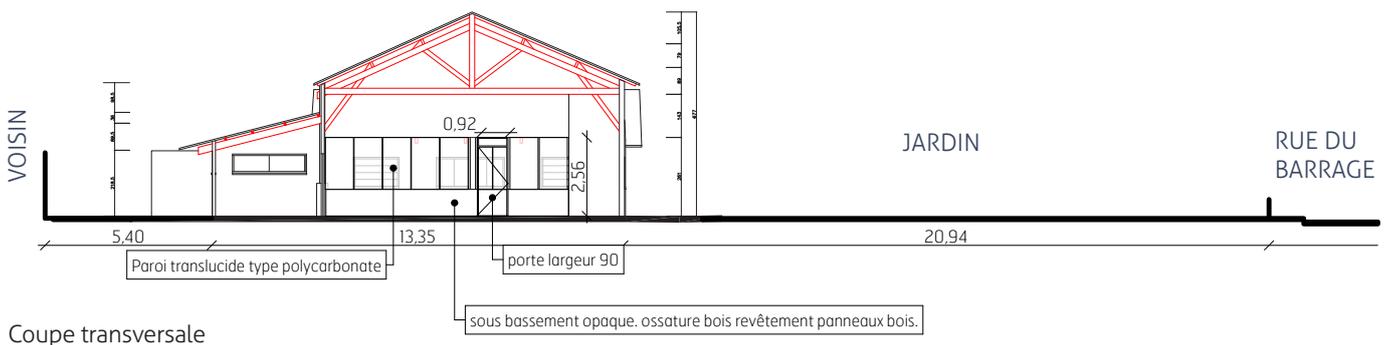
Des évènements viendront ouvrir le lieu au public autour du thème de l'aviation, du déjà-là et d'initiatives Castelviroises existantes ou en projet.

LES INTENTIONS:

Différentes intentions doivent guider la conception et la fabrication de cet atelier provisoire :

- favoriser l'usage de matériaux réemployés et locaux.
- animer un chantier participatif avec des étudiants.
- respecter la réglementation d'un ERP.
- concevoir l'aménagement intérieur de l'Atelier.
- travailler en collaboration avec les architectes du projet (CAUE et Denis Favret).

DOCUMENTS À TITRE INDICATIF:
(conception à s'approprier)



Coupe transversale



Un espace de travail provisoire au sein même du site, pour découvrir, comprendre, se projeter et prototyper.

FICHE TECHNIQUE

UN CHANTIER PARTICIPATIF :

LES ASSOCIATIONS OU BÉNÉVOLES

Ils peuvent être invités en soutien pour les travaux, le mobilier ou la peinture.

LE COLLECTIF DE CONSTRUCTEURS EN RÉSIDENCE

Vous êtes en charge de la conception de l'Atelier et de sa fabrication lors d'un chantier participatif aux côtés des étudiants et bénévoles que vous devrez encadrer.

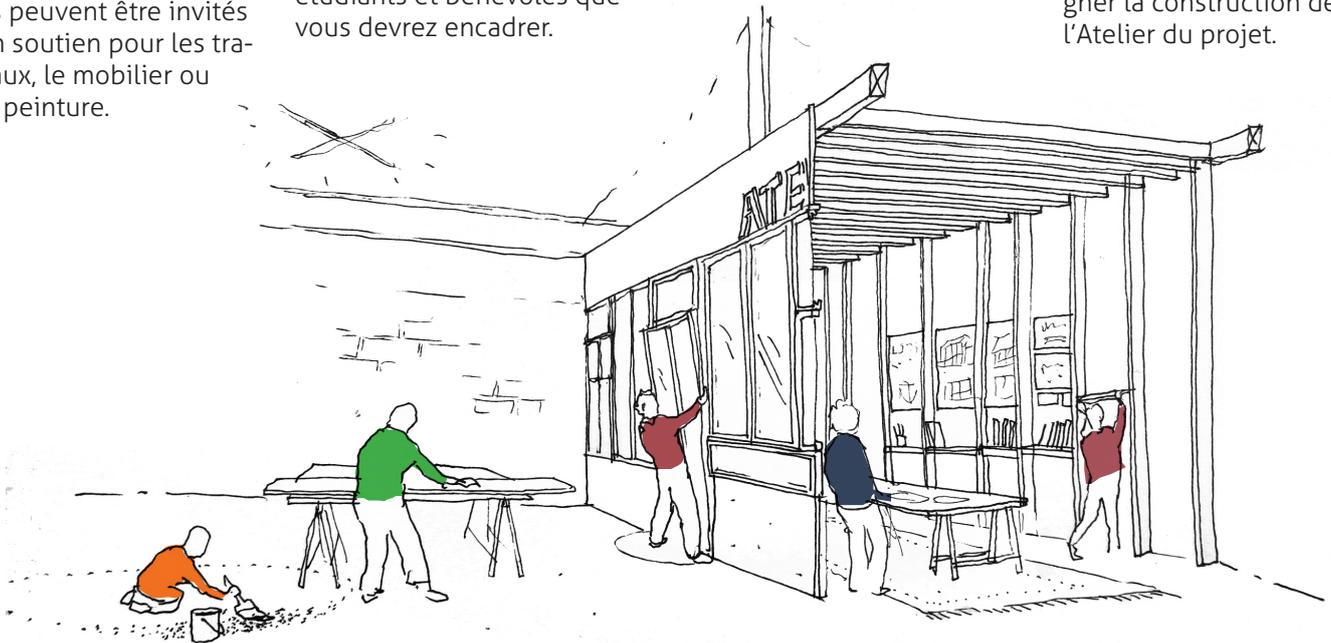
LES ARCHITECTES EN PERMANENCE

(LE CAUE ET DENIS FAVRET)

Ils pourront réaliser du mobilier, les finitions de l'Atelier et faire évoluer au fur et à mesure du projet l'atelier en fonction des usages.

DES ETUDIANTS DU DSAA ALT-U

Sollicités sous la forme d'une à deux semaines de workshop pour accompagner la construction de l'Atelier du projet.

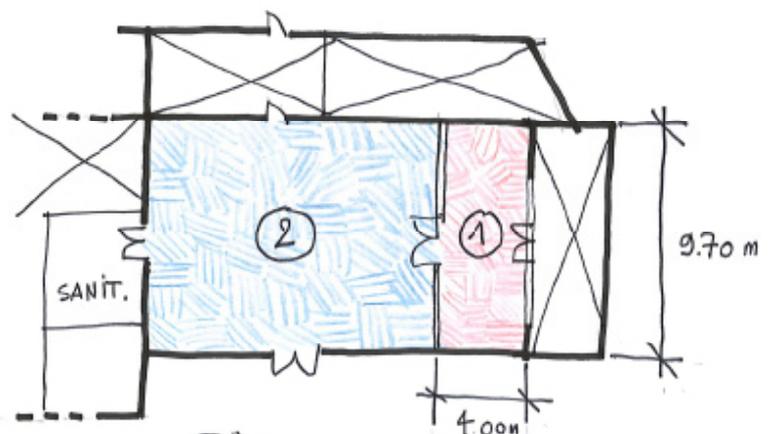


LE BUDGET :

Le budget alloué est de 9 000 € TTC.

Il doit comprendre :

- les moyens matériels (matériaux réemployés à privilégier en collaboration avec le service technique de la ville).
- les moyens humains (conception, construction et inauguration de l'Atelier du projet).



- ① "BUREAU DU PROJET". ZONE À ISOLER, AMÉNAGER
≈ 35 m²
- ② HALLE DU PESAGE. ZONE SIMPLEMENT NETTOYÉE & PEINTE.
≈ 140 m²

CANDIDATURE

LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Il devra être composé de :

- un descriptif de l'intervention envisagée en quelques lignes.
- une estimation des moyens techniques et humains nécessaires.
- un portfolio ou un lien vers un site internet.

DATE

Les dossiers de candidature devront être envoyés à Anouck Degorce via l'adresse danouck@caue91.asso.fr avant le 1 octobre 2020.

Pour tout renseignements supplémentaires, vous pouvez aussi nous joindre par téléphone au 01 60 79 35 44.